

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 06	Fax : +32 (0) 69 89 05 04	Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE214 Communication: Journalisme			
Code	SOCM2B14	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Daniel FOUCART (daniel.foucart@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise

- à un approfondissement de la connaissance du métier de journaliste
- à développer l'esprit critique
- à la rédaction de différents types d'articles

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
2.3 Établir et respecter des conventions

Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

- 3.1 Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication

Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

- 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité

Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**

- 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale
5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information
5.6 Utiliser les différentes techniques d'écriture liées à l'information et à la communication

Acquis d'apprentissage visés

Ce cours de journalisme vise principalement à l'acquisition et au développement d'un esprit critique.

- À travers la présentation de l'état des lieux du journalisme aujourd'hui: concurrence des réseaux sociaux et impact sur la démocratie, fake news, complotisme, fact-checking.
- À travers un aperçu des différentes fonctions du métier de journaliste, principalement comme contre-pouvoir (4ème pouvoir)
- Par le biais du compte-rendu d'une conférence de presse,
- de l'écriture de la critique d'une oeuvre d'art (film, pièce de théâtre, roman)
- de l'approche du fait divers sous différents angles.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM2B14A Journalisme 2 30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM2B14A Journalisme 2 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2021-2022 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Journalisme 2			
Code	23_SOCM2B14A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Daniel FOUCART (daniel.foucart@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Apprendre à écrire un article journalistique: titraille, chapeau, accroche, chute.

Rédaction d'articles de différents types: résumé, compte-rendu, reportage, critique, portrait, interview.

Présentation de quelques journalistes anciens et contemporains qui ont marqué leur époque

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- De réaliser une interview et de la rédiger, d'écrire un portrait, une critique, un compte-rendu, de faire une synthèse sur un même thème.
- Approfondir des notions brièvement abordées en Bloc 1 (par exemple la notion du 4ème pouvoir) Connaître l'histoire du journalisme et quelques grands journalistes du XXe siècle dont les articles peuvent encore servir d'exemples.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Evolution du métier de journalisme et analyse regard ambivalent porté à son encontre Notion de contre-pouvoir et de 4ème pouvoir Histoire de la presse écrite en Belgique et en France Présentation de quelques journalistes importants du XXe siècle ou contemporains Ecriture journalistique et mots du journalisme écrit Journalisme culturel : présentation et exercices pratiques (autour de la critique, du portrait et de l'interview).

Démarches d'apprentissage

Cours ex-cathedra avec syllabus;

Travaux pratiques d'écriture et suivi personnalisé pour la rédaction de ces travaux.

Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi personnalisé pour la rédaction de ces travaux.

Cours basé sur un syllabus avec de nombreux exemples illustrés sur écran.

Sources et références

- Technique du Journalisme, Philippe Gaillard, Presses Universitaires de France
- Faut-il brûler les journalistes ? Claude Guillaumin, éditions Julliard
- Les Journalistes, stars, scribes et scribouillards, Jean-François Lacan, Michael Palmer, Denis Ruellan, édition Syrios (collection des Gens)
- Journalistes & Médias, Association des Journalistes Professionnels de Belgique (AJP)
- Profession Journaliste, AJP.
- Ecrire au quotidien, Pratiques du Journalisme, Gabriel Ringlet, Philippe Marion, Jean-François Dumont, Frédéric Antoine, Benoît Grévisse, édition Chronique Sociale.
- Le Journalisme numérique, Alice Antheaume, Nouveaux Débats, Sciences PO les Presses.
- Le Journalisme, coordonné par Arnaud Mercier, Les Essentiels Hermès, CNRS Editions, 2009
- Erik Neveu, Sociologie du journalisme, La Découverte/Repérages, 2009 (troisième édition)
- Yves Agnès, Manuel du journalisme, La Découverte/Grands repères, 2008 (deuxième éditions)
- Serge July, Jean-François Kahn, Edwyn Plenel, Faut-il croire les journalistes?, Editions Mordicus, 2009
- Jacques Le Bohec, Dictionnaire du journalisme et des médias, Presses Universitaires de Rennes, 2010
- Gabriel Thoveron, Histoire des médias, Seuil, 1997
- Frédéric Barbier et Catherine Bertho Lavenir, Histoire des médias de Diderot à Internet, Armand Colin, 2003
- Le lynchage médiatique, dirigé par Guy Coq et Charles Conte, Panoramiques, Editions Corlet, 199
- **Les grands articles de presse, de 1900 à nos jours, Editions Bréal, 2013**
- **Les grands articles qui ont fait l'histoire, présentés par Patric Eveno, Champs Flammarion, 2011**

Tous les recueils d'articles de journalistes dont je parle: Albert Londres, Joseph Kessel, Albert Camus, Georges Simenon.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus et notes de cours.

Documents remis pendant les cours et montrés sur écran pendant les cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q 1-Q 2

- **Travaux et tests d'actualité Q1+Q2 (60 % des points)**
- **Reportage (travail écrit et audiovisuel) Q2 pour 40 % des points**

Q 3

Travail de synthèse pour 100 % des points

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	60		
Période d'évaluation			Tvs	40	Tvs	100

Trv = Travaux, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).